

# BAROMÈTRE 2017

## LA GESTION DU RECOUVREMENT

Depuis 2014, Esker et le CXP ont réalisé trois baromètres sur la gestion des commandes et des litiges clients. Cette nouvelle édition est enrichie d'une partie sur la gestion du recouvrement dont nous vous illustrons les résultats ci-dessous.

**118**  
RÉPONDANTS

**OCTOBRE**  
2017

**SECTEUR**  
PRIVÉ B2B

### Service en charge de la gestion du recouvrement



**30%**

La gestion du recouvrement fait partie de l'une des principales missions assurées par l'ADV pour 30% des répondants.

### COMMENT OPTIMISER VOTRE PROCESSUS DE RECOUVREMENT POUR OBTENIR DE MEILLEURS RÉSULTATS ET RÉDUIRE VOTRE DSO ?

Esker vous livre les 5 clés pour optimiser votre recouvrement amiable.

TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE GRATUITEMENT



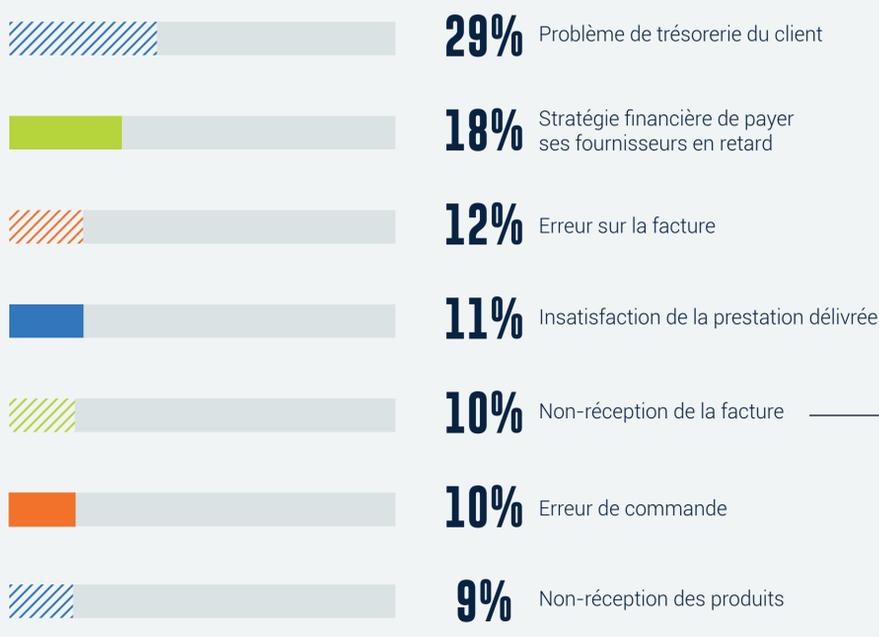
### Outils utilisés pour la gestion du recouvrement



**65% DES RÉPONDANTS**

gèrent leur recouvrement sans logiciel.

### Motifs de non-paiement de la facture à échéance



**DANS 47% DES CAS DE NON-PAIEMENT**

le client est mis en cause.



Esker propose une solution de dématérialisation des factures clients en mode SaaS pour automatiser la diffusion et l'archivage de toutes vos factures papier et électroniques. Cette solution **fiabilise tous vos envois et vous assure de leur bonne réception par vos clients.**

EN SAVOIR PLUS

### Délaï moyen de règlement des factures en nombre de jours (DSO)



**85% DES ENTREPRISES**

ont un DSO moyen supérieur à 40 jours.

Parce que vos créances clients doivent pouvoir être encaissées aussi vite que possible, le logiciel de recouvrement TermSync aide à optimiser votre processus pour **gagner en efficacité, accélérer vos règlements** et le temps de résolution des litiges et ainsi **réduire votre DSO.**

EN SAVOIR PLUS



Découvrez l'étude complète et le site dédié à cette 3ème édition du Baromètre Esker – CXP.

TÉLÉCHARGEZ L'ÉTUDE COMPLÈTE

Vous avez une question ou souhaitez nous contacter pour étudier ensemble votre projet ?

Tél. : 04 72 83 46 46 • Email : [solution-recouvrement@esker.fr](mailto:solution-recouvrement@esker.fr) • Site Web : [www.esker.fr](http://www.esker.fr)